

# CONSIGNES RELATIVES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE PROJET

Le dossier de projet comporte les deux documents suivants :

- un « cahier » de suivi.
- un dossier technique.

**1/ Le cahier de suivi** est un document manuscrit **élaboré au fur et à mesure** du développement de l'activité. Il est propre à chaque élève. C'est un document personnel qui sera évalué comme tel. **Il doit rendre compte de l'ensemble des actions** entreprises avec leur chronologie.

Ce document doit être concis : le détail des calculs et des réflexions entreprises dans le cadre de l'activité de T.P.E doivent être menés sur des feuilles séparées, un cahier, du brouillon, etc ....

**=> Seule la synthèse de cette réflexion et les résultats obtenus pendant ces travaux qui sont susceptibles d'être réutilisés (et réutilisable...) doivent être retranscrits sur ce cahier de suivi.**

**Autrement dit : Notez y toutes les informations qui vous semblent importantes** afin de pouvoir les réutiliser par la suite (sans avoir à reprendre complètement le travail déjà réalisé).

Le cahier de suivi sera présenté au Jury lors de l'exposé oral. Il permettra d'évaluer le degré d'implication de l'élève au sein du groupe dans le cadre des T.P.E, la qualité de la démarche, la pertinence des choix effectués et des activités conduites,...

Le cahier de suivi est à rédiger sur feuilles volantes numérotés (selon le modèle donné en annexe 1). Ces feuilles seront rangées dans un classeur personnel prévu à cet effet (feuilles et classeur étant fourni par le département).

**2/ Le dossier technique** du projet est un document de bonne qualité de présentation (qui peut être rédigé sous forme électronique : fichier texte, feuille dactylographiée, pages HTML...). Il complète le cahier de suivi. Il est commun à l'équipe et peut être consultable par les autres groupes afin de faciliter le développement du projet global.

Exemple : Se reporter au dossier technique de la MINIDOSA.

Il doit contenir impérativement :

Nombre de pages (à titre indicatif)	Contenu
1	Page de garde avec les mentions suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Lycée G. Apollinaire – THIAIS</li><li>- T.P.E. classe de première S – SI</li><li>- Le nom des personnes constituant l'équipe et la partie traitée.</li></ul>
2	Présentation du système industriel : l'ascenseur.
1	Schéma fonctionnel de degré 1 du système support du projet.
1	Schéma fonctionnel de degré 2 de la partie support de l'activité de l'équipe.
1	Cahier des charges de la partie support de l'activité.
2 ou +	Schéma structurel ou plans de la partie support de l'activité ( <i>Celui ci devra comporter le repérage complet des éléments, composants ou pièces le constituant. Il devra être accompagné d'une nomenclature précisant les grandeurs caractéristiques de chaque élément</i> )
1 ou +	Plan d'implantation des structures de la (ou les) carte(s) ou réalisation(s).
1 ou +	Plan d'interconnexion, d'assemblage ou de câblage si nécessaire.
1	Notice de mise en œuvre (manuel utilisateur)
1	Notice de réglage le cas échéant (dossier d'exploitation)
1 ou +	Notice de dépannage (dossier de maintenance)
1 ou +	Extraits des notices techniques des composants et éléments mis en œuvre.

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES

Validation :

Période :

Date :

Page :